



Le Courant municipal

Février 2018 - Volume 23, no 1



Dans ce numéro

Municipalité de Saint-Stanislas
1302, rue Principale
Saint-Stanislas QC
G0X 3E0
Tél. : 819-840-0703
Fax : 418-328-4121
www.saint-stanislas.ca
municipalite@saint-stanislas.ca

Heures d'ouverture du bureau municipal :

Lundi au jeudi
8 h à 12 h - 13 h à 17 h
Vendredi
8 h à 12 h

Mot du maire	3	Divers
Communiqués du bureau		
Résumé des séances du conseil	4-5	Bibliothèque Émilie Bordeleau
Stationnement de l'Hôtel de ville	5	Caisse de Mékinac-Des Chenaux
Responsabilités attribuées aux élus	6	Assoc. des loisirs - Offre d'emploi
Compte de taxes municipales	6	Société d'histoire
		Fondation du Centre d'accueil de St-Narcisse
		Ménage à l'église - Merci!
		Une bougie pour un ami et Mercredi des cendres
		AQDR des Chenaux - Café rencontre
		Manoir des deux rivières - Logements à louer
		Assoc. des personnes aidantes
		Agenda des événements locaux

Dépôt légal :

Bibliothèque nationale du Canada, Ottawa

Bibliothèque nationale du Québec, Montréal

Tirage : 560 copies

Production : Lucille Bédard

Révision : Guy-Paul Beaudoin

Prochaine parution : Avril 2018

Date de tombée : 29 mars 2018

MOT DU MAIRE

Bonjour à toutes et à tous,

Mes premiers mots sont pour remercier les électrices et électeurs qui se sont déplacés en grand nombre pour exercer leur droit de vote le 3 décembre dernier. Je vous remercie pour la confiance que vous m'avez accordée et soyez assurés que je ferai tout mon possible pour améliorer la qualité de vie des Stanoises et Stanois.

Comme vous l'avez sûrement constaté, un changement important a eu lieu au niveau des élus de notre Municipalité lors des dernières élections. En effet, 5 nouvelles personnes sur 7 en sont à leur premier mandat dans l'administration municipale. Il me fait plaisir de vous les présenter ainsi que les membres qui ont été réélus :

Au siège # 1, madame Lucie Jacob (premier mandat)
Au siège # 2, monsieur Yves Bédard (premier mandat)
Au siège # 3, madame Lise Déry (troisième mandat)
Au siège # 4, madame Lorraine Boisvert (premier mandat)
Au siège # 5, monsieur Paul Goyette (premier mandat)
Au siège # 6, monsieur Dominique Cossette (deuxième mandat)
Sylvain Déry, maire (premier mandat)

Nous devrons, ensemble, apprivoiser les règles et les lois, quelques fois complexes du monde municipal, et ce, tout en prenant connaissance de l'état d'avancement des différents dossiers en cours de réalisation.

Lorsque de nouvelles personnes arrivent en fonction au sein d'un conseil, c'est qu'il y en a qui ont quitté. Je tiens à remercier les conseillères et les conseillers qui ont laissé la politique municipale en 2017, soit madame Doris Jacob et monsieur Guillaume Beaudoin, tous les deux membres du conseil durant 4 ans, madame Guylaine Charest (8 ans), monsieur Alain Déry (12 ans) et monsieur Claude Cossette (16 ans). Je les remercie pour toutes les heures qu'ils ont passées à travailler pour le bien-être des citoyennes et citoyens de notre belle municipalité. J'en profite aussi pour remercier madame Lise Déry pour le bon travail qu'elle a effectué au poste de mairesse, du mois de mars 2016 jusqu'au mois de novembre 2017.

Informations générales

Les prévisions budgétaires 2018 et le programme d'immobilisations pour les années 2018, 2019 et 2020 ont été déposés à la séance extraordinaire du conseil lundi le 8 janvier. Ces documents sont disponibles à l'Hôtel de ville.

Lundi le 8 janvier, j'ai rencontré notre député fédéral monsieur François-Philippe Champagne, ministre du Commerce International, en compagnie des maires de la MRC des Chenaux et de la MRC de Mékinac. De cette rencontre, deux points ont ressorti comme étant prioritaires. Tout d'abord, l'implantation de la fibre optique partout sur le territoire afin d'accélérer la transmission des données numériques et deuxièmement, fournir une meilleure couverture pour les services téléphoniques cellulaires.

Lundi le 22 janvier, j'ai rencontré, en compagnie des membres du conseil, monsieur Pierre-Michel Auger, notre député provincial. Monsieur Auger nous a fait part des avancements dans le dossier du futur pont. Des travaux par Hydro-Québec devront être effectués avant le démarrage du chantier qui est prévu pour le mois d'août ou septembre. Nous avons aussi discuté des moyens de financement possibles pour le futur parc sportif localisé sur la rue St-Gérard.

Un appel d'offres a été publié, jeudi le 1^{er} février, pour l'aménagement global du nouveau parc sportif comprenant un terrain de balle, un terrain de tennis, une patinoire et un parc de planches à roulettes. La construction d'un bâtiment de services est aussi prévue dans cet appel d'offres. Les soumissions seront ouvertes jeudi le 22 février à 14 h et seront ensuite étudiées par le conseil municipal. Les plans finaux et le montage financier du parc sportif seront présentés à la population et le montage financier devra être accepté par l'ensemble des citoyens et citoyennes.

Je vous remercie d'enrichir la vie de notre communauté par votre participation.

Sylvain Déry
Maire

COMMUNIQUÉS DU BUREAU

RÉSUMÉ DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL



Séance tenue le 13 novembre 2017 :

- Approbation des comptes à payer et déboursés du mois d'octobre 2017 au montant de 273 567,93 \$;
- Adoption du règlement no 2017-05 décrétant un emprunt de 275 000 \$ pour assumer les coûts découlant du litige d'expropriation;
- Nomination de Lise Déry à titre de maire suppléant, pour pourvoir au poste de maire en attendant son élection le 3 décembre 2017;
- Accord d'un droit de passage à la Fédération des clubs de motoneigistes du Québec sur le lot 5 395 174 (terrain des loisirs) pour la saison 2017-2018;
- Octroi d'un contrat de scellement de fissures sur le rang de la Rivière-Batiscan, à *Permaroute*, au montant de 2,25 \$/mètre linéaire, et ce, pour un montant maximal de 10 000 \$, incluant les taxes nettes;
- Acquisition d'un échantillonneur automatique pour les eaux usées;
- Présentation d'une demande d'aide financière au ministère de la Sécurité publique, dans le cadre du *Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel*;
- Octroi d'un montant de 100 \$ à la campagne de financement 2017 du Noël du Pauvre;
- Accord de dérogation mineure à l'immeuble situé au 905, rue Principale, pour la construction d'un bâtiment accessoire à une distance de 1,2 m (4,0 pieds) de la limite latérale du terrain.

Séance tenue le 11 décembre 2017 :

- Approbation des comptes à payer et déboursés du mois de novembre 2017 au montant de 190 817,17 \$;
- Désignation des signataires des documents financiers de la Municipalité;
- Adoption du calendrier des séances ordinaires du conseil pour l'année 2018 :

15 janvier	07 mai	04 septembre
05 février	04 juin	01 octobre
05 mars	03 juillet	05 novembre
03 avril	06 août	03 décembre

- Modification du règlement no 2017-05 décrétant un emprunt de 275 000 \$ pour assumer les coûts découlant du litige d'expropriation;
- Demande d'aide financière au *Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal* (PAARRM) pour des travaux à effectuer sur les rues Goulet et de la Bétonnière et sur la route 159;
- Demande d'aide financière pour la mise à jour de la politique familiale, et ce, dans le cadre du *Programme de soutien aux politiques familiales municipales 2017-2018*;
- Approbation des prévisions budgétaires 2018 du Tac (Transport adapté et collectif) des Chenaux;
- Prolongation de délai pour une dérogation mineure accordée à l'immeuble situé au 143, rang de la Rivière-Batiscan Est;
- Nomination de Lucie Jacob et Yves Bédard comme membres du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) pour la période s'échelonnant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018;
- Signature du protocole d'entente relatif aux frais d'inscription des jeunes utilisateurs de l'aréna de Ste-Anne-de-la-Pérade;

- Achat de chenilles pour le VTT au montant de 3 200 \$ (installation et taxes incluses);
- Prolongation de l'Entente relative à l'aide financière consentie à l'Association de soccer Des Chenaux, et ce, jusqu'au 20 décembre 2018;

Séance tenue le 8 janvier 2018 :

- Adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2018;

Séance tenue le 15 janvier 2018 :

- Approbation des comptes à payer et déboursés du mois de décembre 2017 au montant de 216 793,15 \$;
- Adoption du règlement numéro 2018-01 établissant le taux des taxes, le coût des services et les conditions de perception pour l'année 2018;
- Modification du règlement numéro 2017-05 décrétant un emprunt de 275 000 \$ pour assumer les coûts découlant du litige d'expropriation;
- Nomination des conseillers responsables des divers dossiers de la Municipalité (voir page 6);
- Adhésion de la Municipalité au contrat d'assurance collective souscrit par la FQM pour la période prenant effet au 1^{er} février 2018;
- Demande d'aide financière auprès du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) pour la réalisation d'une étude d'opportunités de regroupement des services de sécurité incendie dans la MRC des Chenaux;
- Dépôt d'une demande auprès du MAMOT pour participer au regroupement de projets du réseau Biblio dans le cadre du *Fonds d'appui au rayonnement des régions* qui servira à financer des projets de développement visant notamment à améliorer l'attractivité des milieux de vie;

Séance tenue le 5 février 2018 :

- Approbation des comptes à payer et déboursés du mois de janvier 2018 au montant de 183 289,17 \$;
- Adoption du règlement numéro 2018-02 décrétant un emprunt de 192 648 \$ pour assumer les coûts découlant de travaux de réfection sur une section du rang de la Rivière-Batiscan Est;
- Règlement 2018-03 relatif au code d'éthique et de déontologie des élus;
- Octroi de contrat d'achat et d'épandage de 30 000 litres de calcium liquide 35 % à *SOMAVRAC inc.*, et ce, au prix de 0,2990 \$ / litre ;
- Nomination de monsieur Gaston Veillette comme membre du Comité consultatif d'urbanisme, et ce, jusqu'au 31 décembre 2018;
- Nomination de la conseillère, Lorraine Boisvert, représentante du conseil municipal auprès du *Réseau BIBLIO CQLM*;

Pour plus de détails, nous vous invitons à consulter les procès-verbaux via notre site Internet : www.saint-stanislas.ca - onglet *Vie municipale*.



STATIONNEMENT DE L'HÔTEL DE VILLE

Le stationnement de l'Hôtel de ville est réservé aux utilisateurs du guichet automatique ou du service au comptoir de la Caisse populaire et du bureau municipal. Le stationnement en d'autres temps et à d'autres fins est permis pour de courtes périodes et ne doit pas nuire au déneigement ni à la circulation sur le stationnement.

RESPONSABILITÉS ATTRIBUÉES AUX ÉLUS
SUITE AUX ÉLECTIONS MUNICIPALES TENUES EN DÉCEMBRE 2017

Sylvain Déry	Maire	♦ Administration générale
Lucie Jacob	Conseillère Siège # 1	♦ Loisirs ♦ Sécurité civile ♦ Sécurité incendie ♦ Comité consultatif d'urbanisme
Yves Bédard	Conseiller Siège # 2	♦ Parc de la rivière Batiscan ♦ Santé, sécurité au travail ♦ Équipements ♦ Comité consultatif d'urbanisme
Lise Déry	Conseillère Siège # 3	♦ Politique familiale de la MRC des Chenaux et questions familiales ♦ Loisirs ♦ Bibliothèque ♦ Office municipale d'habitation ♦ Éducation ♦ Recherche en subventions
Lorraine Boisvert	Conseillère Siège # 4	♦ Politique culturelle de la MRC des Chenaux et culture ♦ Bibliothèque municipale ♦ Éducation
Paul Goyette	Conseiller Siège # 5	♦ Société de développement économique St-Stanislas (SDESS) ♦ Sécurité incendie ♦ Voirie ♦ Santé, sécurité au travail ♦ Équipements ♦ Alimentation et distribution de l'eau potable
Dominique Cossette	Conseiller Siège # 6	♦ Voirie ♦ Alimentation et distribution de l'eau potable



COMPTE DE TAXES MUNICIPALES

Vous avez reçu récemment votre compte de taxes municipales pour l'année 2018. Portez attention aux dates d'échéance qui ont été devancées cette année : **5 mars, 5 juin, 5 septembre**.

En vertu de l'Article 18 du Règlement 2018-01 établissant le taux des taxes, le coût des services et les conditions de perception pour l'année 2018, « *À compter du moment où les taxes deviennent exigibles, tout solde impayé porte intérêt au taux annuel de 10 %. Ce taux s'applique également à toutes les créances impayées avant l'entrée en vigueur du présent règlement.*

En plus des intérêts prévus, une pénalité de 0,5 % du principal impayé par mois complet de retard, jusqu'à concurrence de 5 % l'an, est ajoutée sur le montant des taxes exigibles.»

Ce règlement ainsi que plusieurs peuvent être consultés via note site Internet www.saint-stanislas.ca - Onglet *Vie municipale*.

DIVERS**BIBLIOTHÈQUE ÉMILIE BORDELEAU**

Exposition de toiles : Nous vous invitons à venir admirer les œuvres de mesdames Anne Dauphinais et Diane St-Pierre qui sont exposées à la bibliothèque jusqu'au printemps.

Une vidéo sur l'horloge espace-temps est disponible à la bibliothèque sur l'un des portables mis à la disposition du public. Le visionnement de cette vidéo est possible lors des heures d'ouverture de la bibliothèque et les personnes intéressées doivent apporter leurs propres écouteurs.

Heure du conte et bricolage : **Samedi le 10 février - 10 h et samedi le 7 avril - 10 h.**

Afin de nous aider à prévoir le matériel nécessaire pour le bricolage, nous vous invitons à vous inscrire à l'adresse courriel rene.leone@hotmail.com.

Je tiens à remercier les parents qui ont participé à l'heure du conte de Noël en décembre dernier. 22 enfants ont profité de cette belle activité. Merci Mariette et René.

Conférence avec Laurence Bareil : **Samedi 24 mars - 13 h.** Coût : 5 \$.

La Bibliothèque Émilie Bordeleau, en collaboration avec Biblio des Chenaux, recevra à la salle municipale, la conférencière madame Laurence Bareil qui vous entretiendra sur le sujet « *Apprenez à mieux magasiner vos vêtements* ». Madame Bareil est l'auteure du livre intitulé « *La bible du shopping intelligent* » et est animatrice au Canal Évasion, Canal Vie et Radio-Canada à l'émission de Marina Orsini. Un bel après-midi en perspective.



Services gratuits pour les usagers : Si vous êtes abonné à la bibliothèque, vous avez accès aux services en ligne via le portail web du Réseau BIBLIO CQLM www.mabibliotheque.ca/cqlm. Il vous suffit d'obtenir votre NIP BIBLIO en le demandant au personnel de votre bibliothèque.

Le NIP BIBLIO est un numéro d'identification personnelle vous permettant d'accéder aux services en ligne 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 :

- Livres et ressources numériques;
- Réservation de documents (seuls les documents appartenant à votre bibliothèque et étant déjà empruntés peuvent être réservés);
- Renouvellement d'un prêt;
- Demande d'un prêt entre bibliothèques (PEB).

Pour nous joindre : biblio002@reseaubibliocqlm.qc.ca ou 418-328-0008. En dehors des heures d'ouverture de la bibliothèque, vous pouvez laisser un message sur la boîte vocale, nous vous rappellerons dans les plus brefs délais. Vous pouvez également nous suivre sur le réseau Facebook.

Heures d'ouverture : Lundi et mercredi de 19 h à 20 h et mardi de 14 h 30 à 16 h.

Veuillez prendre note que **lundi le 2 avril** (lundi de Pâques) la bibliothèque sera **fermée**.

Marie-Andrée Tessier, responsable



Desjardins
Caisse de Mékinac-Des Chenaux

NOUVELLES HEURES D'OUVERTURE AU CENTRE DE SERVICES DE ST-STANISLAS À COMPTER DU 5 MARS 2018 :

Lundi :	11 h à 13 h
Mardi :	11 h à 13 h
Mercredi :	11 h à 13 h
Jeudi :	11 h à 13 h et 17 h à 19 h
Vendredi :	11 h à 13 h

ASSOCIATION DES LOISIRS

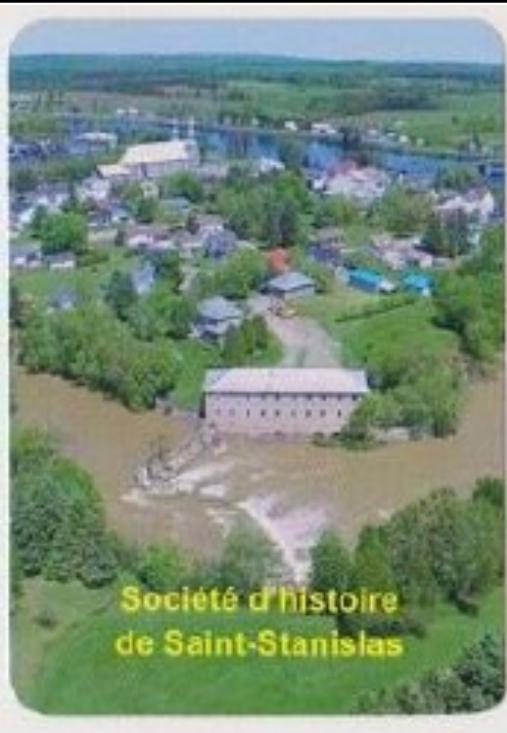
OFFRE D'EMPLOI : Animateurs(trices) de camp de jour (2 postes disponibles).

L'Association des loisirs de St-Stanislas est déjà à la recherche du(de la) meilleur(e) animateur(trice) afin de relever le défi! Tu aimes les enfants? Tu as plein d'idées d'activités? Tu souhaitez travailler cet été? Alors tu as la tête de l'emploi!

Description de tâches : L'animateur aura la responsabilité d'un groupe d'enfants de 5 à 12 ans et devra : ➤ Planifier, organiser et animer des activités selon une programmation variée; ➤ S'assurer du bonheur des enfants et de leur sécurité; ➤ Effectuer un suivi auprès du comité des loisirs.

Exigences particulières : Personne souriante, dynamique, responsable, capable de travailler en équipe, ponctuelle et capable d'offrir un bon service à la clientèle; Âge minimal de 16 ans. Horaire +- 40 heures/semaine au salaire de 12,50 \$/h, du vendredi 22 juin jusqu'au jeudi 16 août. Date limite pour postuler : 1^{er} mai 2018. Veuillez faire parvenir votre C.V. au 1375-1, rue Principale, Saint-Stanislas QC G0X 3E0 ou par courriel à loisirsstan@hotmail.com ou encore en message sur la page Facebook de l'Association des loisirs.

NOUVELLE ACTIVITÉ AU GYMNASSE - LE PICKLEBALL : En collaboration avec la FADOQ, nous vous invitons à venir découvrir ce nouveau sport de raquettes, gratuitement, à compter du mercredi 21 février à 18 h, au gymnase de l'école (activité pour les 30 ans et plus). Un jeu de raquettes franchement amusant.



Société d'histoire de Saint-Stanislas

Jeu de cartes Vegas professionnel poker.

54 photos différentes.

Disponible à la pharmacie au coût de 10,00\$



FONDATION DU CENTRE D'ACCUEIL DE ST-NARCISSE

En ce début d'année, les membres de la Fondation du centre d'accueil St-Narcisse s'unissent à moi pour vous souhaiter une merveilleuse année 2018. De plus, nous voulons vous remercier pour la générosité dont vous avez fait preuve lors de notre sollicitation auprès de vous (population et commerces) en novembre dernier. Eh oui! Grâce à vous, nous avons amassé une somme de près de 2 000 \$. Soyez assurés que ce montant nous aidera à améliorer la qualité de vie des résidents et résidentes du Centre d'accueil St-Narcisse.

Michel Bordeleau, président



MÉNAGE À L'ÉGLISE

Un gros MERCI aux 40 vaillants et généreux bénévoles qui ont répondu à notre appel pour le grand ménage de l'église. Notre équipe a eu le support de l'Abbé François Gravel qui s'est joint à nous pour cette corvée. Il ne craint pas de se mouiller les mains. Merci! Merci!

Le conseil de Fabrique et le comité de liturgie

UNE BOUGIE POUR UN AMI ET LE MERCREDI DES CENDRES

Le mercredi 14 février prochain, l'équipe de vie communautaire vous invite à souligner la Saint-Valentin et le Mercredi des Cendres. L'église sera ouverte dès 16 h, pour vous permettre d'avoir une pensée spéciale pour un ami et vous recueillir devant une bougie que vous pourrez allumer. Le tout sera suivi à 19 h, de la cérémonie du Mercredi des Cendres, marquant le début du Carême.



Café-rencontre

Capsules vidéo sur la bientraitance

Venez discuter avec nous...

Mardi, le 20 février 2018

Manoir des Deux Rivières

24, rue St-Gabriel

Saint-Stanislas

de 13h00 à 15h00



S.V.P. confirmez votre
présence, car les places
sont limitées,
avant le 15 février
prochain



Qu'est-ce que la bientraitance?



Discussion suite au visionnement des
capsules



Bien plus qu'une habitude : une valeur

Activité offerte dans le cadre du projet « Faire fleurir la bientraitance » soutenu
financièrement par le programme Nouveaux Horizons pour les aînés.





**Manoir
DES DEUX RIVIÈRES**

24 rue Saint-Gabriel
Saint-Stanislas G0X 3E0

Logements 3½ et 4½ à louer

**BIENVENUE
aux couples!**

Le Manoir des deux rivières offre un endroit paisible et sécuritaire pour les personnes du troisième âge autonomes et semi-autonomes.

- Système d'interphone • Échangeur d'air dans chaque logement • Boîte postale individuelle • Ascenseur
- Espace de stationnement • Buanderie • Grand salon pour réunions et loisirs • Possibilité d'aide à domicile
- Service de deux repas par jour (dîner et souper) • Excellente nourriture • Menu varié

POUR UN TEMPS LIMITÉ : PROFITEZ D'UN MOIS DE LOYER GRATUIT À LA SIGNATURE D'UN BAIL DE 1 AN

Près de tous les services (CLSC, pharmacie, centre médical, épicerie)
Admissible au programme Supplément au loyer de la SHQ

POUR INFORMATION : SOPHIE BRUNET 819 690-8840 / manoirdeuxrivieres@gmail.com



**ASSOCIATION
des PERSONNES AIDANTES
de la VALLÉE-DE-LA-BATISCAN**

**Prendre soin
de SOI
tout en prenant soin
de L'AUTRE !**

SERVICES OFFERTS

- Formations
- Conférences
- Écoute
- Café-jasette
- Référence et information
- Activités diverses
- Répit à domicile

Programmation du mois de février

Café-jasette : Mardi 13 février - 13 h 30 - Resto-bar Le Presbytère, 1302, rue Principale à Saint-Stanislas
Jeudi 15 février - 13 h 30 - Café Papillon, 350, rue Notre-Dame à Saint-Tite

Parce que l'inaptitude nous concerne tous : Jeudi 22 février - 13 h 30 à 15 h - Sainte-Thècle (local 217)

Conférence sur la prévention des infections : Samedi 24 février - 10 h à 14 h 30 - Salle municipale Saint-Stanislas

Aider sans s'épuiser : « Apprendre à communiquer ses émotions » : Mardi 27 février - 13 h 30 - Saint-Luc
Jeudi 1^{er} mars - 13 h 30 - Sainte-Thècle

Pour plus d'informations ou pour inscription, contactez-nous!

Nos heures d'ouverture sont du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 12 h 30 à 16 h. La plupart de nos activités sont ouvertes à tous. Devenez membre pour seulement 5 \$ et recevez gratuitement notre programmation tous les mois et un accès privilégié à tous nos services incluant nos programmes de répit. Certains critères s'appliquent.

Agenda des événements locaux

DATE / HEURE	ÉVÉNEMENT
Mardi 13 février 18 h	 FADOQ ST-STANISLAS - Souper de la St-Valentin Réservez avant le 12 février auprès de Ginette au 418-328-4582 ou Clémence au 418-328-3520.
Samedi 17 février 19 h 30	 FADOQ ST-STANISLAS - Soirée dansante À la salle municipale. Animation musicale par Léon Aubry
Samedi 24 février	 ASSOCIATION DES LOISIRS - Randonnée aux flambeaux Venez célébrer les <i>Plaisirs d'hiver</i> avec la traditionnelle randonnée aux flambeaux précédée du souper spaghetti à 18 h. Les billets pour le souper seront disponibles en prévente par téléphone jusqu'au 20 février, au coût de 10 \$/adulte (13 ans et plus) et de 6 \$/enfant (5 à 12 ans), gratuit pour les 4 ans et moins. Ils seront également en vente à la porte le soir même au coût de 12 \$/adulte et de 7 \$/enfant. P.S. Il y aura du vin en vente lors du souper. Pour réservation ou information : Nathalie Cassin 418-328-3528 ou Lise Déry 418-328-3151.
Dimanche 25 février 10 h 30	 REPAS-PARTAGE AU PROFIT DES MISSIONS DES FILLES DE JÉSUS Salle municipale de Saint-Stanislas . Coût du billet : 10 \$. Information : Élisabeth 418-328-8248 ou Jean-Paul 819-601-8564.
Lundi 5 mars 19 h 30	 SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL À la salle municipale
Mercredi 7 mars 19 h 30	 FILLES D'ISABELLE - Cercle Marie de l'Étoile # 917 Réunion à la salle des Chevaliers de Colomb
Vendredi 9 mars	 ASSOCIATION DES LOISIRS - Voyage à Valcartier Réservez votre vendredi 9 mars pour une belle fin de journée et une belle soirée au Village Vacances Valcartier (vendredi de la semaine de relâche). Le départ aura lieu à 13 h 30 sur le stationnement de l'église. Place payée, place réservée! Coût : 30 \$/12 ans et plus, 25 \$/5 à 11 ans et 5 \$/3-4 ans. Les moins de 14 ans doivent être accompagnés d'un adulte. Pour réservation ou information : Page Facebook de l'Association des loisirs ou Nathalie Cassin 418-328-3528.
Samedi 17 mars 19 h 30	 FADOQ ST-STANISLAS - Soirée dansante À la salle municipale. Animation musicale par Léon Aubry
Samedi 24 mars 13 h	 BIBLIO DES CHENAUX Conférence avec Laurence Bareil, à la salle municipale. <i>Apprenez à mieux magasiner vos vêtements.</i> Coût : 5 \$.
Mardi 3 avril 19 h 30	 SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL À la salle municipale
Mercredi 4 avril 19 h 30	 FILLES D'ISABELLE - Cercle Marie de l'Étoile # 917 Réunion à la salle des Chevaliers de Colomb

